



Programme d'enseignement de langues vivantes du cycle terminal

publié le 02/12/2010 - mis à jour le 03/12/2010

Programme pour les séries générales et technologiques

Descriptif :

Programme d'enseignement de langues vivantes du cycle terminal pour les séries générales et technologiques. B.O spécial n°9 du 30 septembre 2010

Sommaire :

- Les objectifs généraux

● Les objectifs généraux

Le programme du cycle terminal s'inscrit dans la continuité des programmes du collège et de la classe de seconde. Il prend appui sur le CECRL élaboré par le Conseil de l'Europe et vise à développer l'**autonomie** de l'élève dans la **pratique** des langues vivantes dans les activités langagières suivantes :

○ Réception

- compréhension de l'oral
- compréhension de l'écrit

○ Production

- expression orale en continu
- expression écrite

○ Interaction orale

En fin de classe de terminale générale et technologique, le niveau de compétence visé est pour :

- ▶ **la langue vivante 1 : B2** (utilisateur indépendant - niveau avancé)
- ▶ **la langue vivante 2 : B1** (utilisateur indépendant - niveaux seuil)
- ▶ **la langue vivante 3 : A2** (utilisateur élémentaire - niveau intermédiaire)
- ▶ **la langue approfondie :**
 - en langue vivante 1 : **C1** (utilisateur expérimenté - autonome)
 - en langue vivante 2 : **B2** (utilisateur indépendant - niveau avancé)

Les contextes d'usage de la langue étudiée sont prioritairement dictés par l'entrée culturelle :

Gestes fondateurs et mondes en mouvement

Cette entrée est structurée autour de quatre notions :

- ▶ **mythes et héros**
- ▶ **espaces et échanges**
- ▶ **lieux et formes du pouvoir**
- ▶ **l'idée de progrès**

La mise en place d'un enseignement par groupes de compétences pour les enseignements communs favorise

l'atteinte des objectifs visés.

Lire la suite sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) .



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.